

# DEUX SEMAINES DE L'ORIENTATION POUR VOUS ACCOMPAGNER

## PREMIÈRE SEMAINE DE L'ORIENTATION

### 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE

Fin novembre - décembre

Organisée par l'établissement au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, cette première semaine de l'orientation a pour objectif de vous permettre de vous informer sur les différents métiers et les études pour y accéder. Vous pouvez rencontrer des représentants d'établissement d'enseignement supérieur, des psychologues de l'Éducation nationale, des acteurs du monde économique et social, d'anciens élèves, visiter un établissement d'enseignement supérieur, participer à des forums de l'orientation...

## DEUXIÈME SEMAINE DE L'ORIENTATION

### 2<sup>E</sup> TRIMESTRE

Fin janvier - février

Au cours du 2<sup>e</sup> trimestre, cette semaine va vous aider à affiner votre projet, à finaliser vos choix de poursuite d'études et à déterminer les voeux que vous formulerez sur la plateforme Parcoursup. Vous pourrez effectuer une visite d'un établissement d'enseignement supérieur, vous rendre dans un centre d'information et d'orientation, participer aux forums de l'orientation, à des journées portes ouvertes, à des journées d'immersion dans des formations supérieures...

## LES JOURNÉES PORTES OUVERTES (JPO)

Les JPO sont organisées dans tous les établissements de la Région offrant des formations post-bac. Les universités, les lycées généraux, technologiques et professionnels, les centres de formation d'apprentis, les écoles d'ingénieurs, de commerce... accueillent chaque année les jeunes et leurs familles.

Retrouvez les dates et les lieux des JPO sur : [www.terminales2017-2018.fr](http://www.terminales2017-2018.fr)

**Dans l'académie de Nice, divers dispositifs sont mis en œuvre pour vous informer :**

### GUIDE « ENTRER DANS LE SUP - APRÈS BAC »

Ce guide adressé à chacun d'entre vous a été diffusé dans vos établissements la première semaine de janvier 2018.

Il est consultable en ligne et téléchargeable sur [www.onisep.fr/nice](http://www.onisep.fr/nice)

### WEBCONFÉRENCES

Consultez le lien :

[www2.ac-nice.fr/cid67134/s-orienter-vers-enseignement-superieur.html](http://www2.ac-nice.fr/cid67134/s-orienter-vers-enseignement-superieur.html)

### PORTE OUVERTE DANS L'ACADEMIE

Consultez le site [www.terminales2017-2018.fr](http://www.terminales2017-2018.fr) (rubrique étape 4 : « je souhaite en parler », calendrier des JPO : cliquez sur l'académie).

### COLLECTION DOSSIERS : LES CLÉS POUR BIEN CHOISIR



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS  
ET LES FORMATIONS



## ENTRER DANS LE SUPÉRIEUR APRÈS LE BAC

Pour la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, utilisez la plateforme d'admission accessible par Internet [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

## Parcoursup

Plateforme d'admission  
dans l'enseignement supérieur

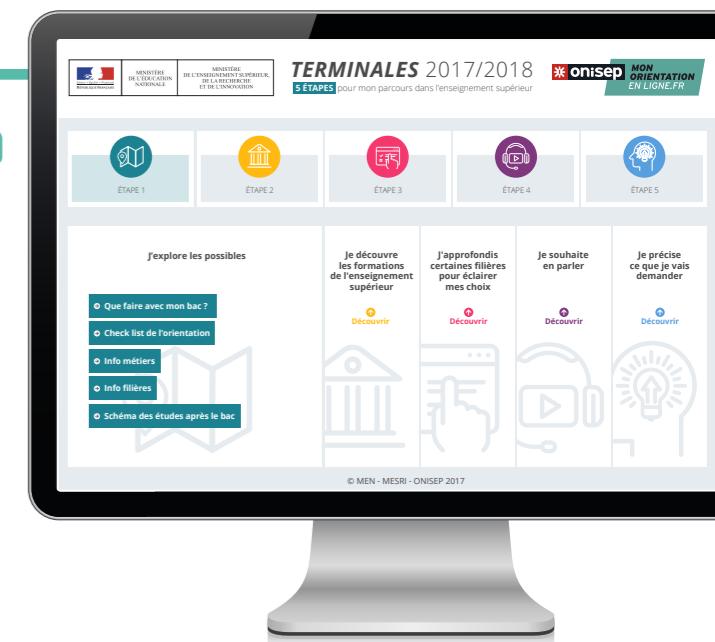
15  
JANVIER  
2018

22  
JANVIER  
2018

## OUVERTURE DE LA PLATEFORME PARCOURSUP

Vous trouverez sur cette plateforme des informations sur les connaissances et compétences attendues, les contenus, les débouchés et les taux de réussite des formations.

## OUVERTURE DE LA SAISIE DES VŒUX SUR LA PLATEFORME PARCOURSUP



Les deux professeurs principaux dédiés à chaque classe de Terminale, les psychologues de l'Éducation nationale sont à vos côtés pour vous accompagner dans la construction de votre projet d'orientation, pour vous informer sur les modalités de la procédure et sur le fonctionnement de la plateforme.

Espace d'information [www.terminales2017-2018.fr](http://www.terminales2017-2018.fr)  
Un site en 5 étapes pour vous accompagner dans votre parcours vers l'enseignement supérieur.

**L'application Parcoursup**  
Téléchargez cette application pour recevoir sur votre portable toutes les notifications et les alertes durant la procédure.



## ÊTES-VOUS CONCERNÉ PAR LA PLATEFORME Parcoursup ?

### OUI, SI VOUS SOUHAITEZ PRÉPARER OU ENTRER :

- en 1<sup>re</sup> année de **licence**
- en 1<sup>re</sup> année commune aux études de santé - **PACES**
- un **DUT** : diplôme universitaire de technologie (y compris par apprentissage)
- en **CPGE** : classe préparatoire aux grandes écoles
- en **CPES** : classe préparatoire aux études supérieures
- un **BTS** : brevet de technicien supérieur (y compris par apprentissage)
- un **BTSA** : brevet de technicien supérieur agricole (y compris par apprentissage)
- un **DTS** : diplôme de technicien supérieur
- un **DCG** : diplôme de comptabilité et de gestion
- un **diplôme des métiers artistiques**
- dans certaines **écoles de commerce**
- en **école d'ingénieurs**
- en **école nationale supérieure d'architecture**
- dans certaines **écoles supérieures d'art**
- en classe de **mise à niveau** (hôtellerie...)
- dans certaines écoles des secteurs **paramédical ou social**

### OUI, SI VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER UNE ANNÉE DE CÉSURE APRÈS VOTRE BAC

pour un séjour linguistique, des activités associatives...

The screenshot shows the Onisep Mon Orientation En Ligne website interface. It features a header with the Onisep logo and the text "MON ORIENTATION EN LIGNE.FR". Below the header are four circular icons with text: "TÉLÉPHONE", "TCHEAT", "MAIL", and "LIEUX D'ACCUEIL". A small text box at the bottom left says "L'Onisep et ses conseillers répondent à vos questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers. Vous êtes collégien, lycéen, étudiant, parent, vous pouvez les contacter gratuitement par téléphone, tchat ou mail." At the bottom right, there are logos for the Ministry of National Education and the Ministry of Higher Education and Research.

**WWW.MON ORIENTATION EN LIGNE.FR**

Ce service vous permet d'échanger par tchat, mail ou téléphone avec des conseillers sur votre projet d'avenir.

## LES ESSENTIELS DE LA PROCÉDURE

### LE CONSEIL DE CLASSE DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE PREND CONNAISSANCE DE VOTRE PROJET À PARTIR DE LA FICHE DIALOGUE

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, vous devez renseigner une fiche dialogue pour indiquer votre projet et vos intentions d'orientation. Cette fiche est examinée par l'équipe éducative lors du 1<sup>er</sup> conseil de classe qui formule des conseils et des recommandations pour vous aider à réfléchir à votre projet.

### LE CONSEIL DE CLASSE DU 2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE ÉTUDE VOS VOEUX SAISIS SUR LA PLATEFORME

Au terme de la saisie des vœux sur la plateforme Parcoursup, le conseil de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre étudie avec bienveillance tous vos vœux pour permettre au chef d'établissement de formuler un avis sur une fiche spécifique appelée fiche Avenir.

### EXAMEN DE VOTRE DOSSIER PAR LES ÉQUIPES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La fiche Avenir est transmise par la plateforme Parcoursup aux différents établissements d'enseignement supérieur que vous avez demandés. Le dossier comprend la fiche Avenir, le projet de formation, les notes de 1<sup>re</sup> et de terminale et d'autres éléments utiles (bulletins scolaires, CV...). Les équipes des établissements où vous souhaitez étudier examinent votre dossier et votre projet.

### RÉCEPTION ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

Fin mai, débute la phase d'admission. Vous commencez à recevoir des réponses (oui ; oui si ; en attente ; non). Dès que vous avez reçu 2 réponses positives, vous devez choisir entre les 2 dans le délai imparti. En acceptant une proposition, toutes les autres réponses positives s'annulent. Toutefois, vous gardez le bénéfice des vœux en attente. Ainsi, au fur et à mesure de la procédure, vous éliminez les propositions qui vous intéressent le moins pour ne garder au final que votre proposition préférée.

## Parcoursup : LES DATES À NE PAS MANQUER

### À PARTIR DU 15 JANVIER

#### Ouverture de la plateforme Parcoursup

Informez-vous à partir de la plateforme Parcoursup sur les différentes poursuites d'études après le bac. Des tutoriels sur le fonctionnement de la plateforme et sa procédure sont mis à votre disposition.

### DU 22 JANVIER AU 13 MARS

#### Saisie des vœux

Vous devez vous inscrire et saisir vos vœux de formation sur la plateforme. Vous pouvez formuler jusqu'à 10 vœux selon votre projet sans avoir à les classer.

### 31 MARS

#### Limite de confirmation des vœux

### À PARTIR DU 22 MAI

#### Phase d'admission

Vous recevrez les réponses à vos vœux au fur et à mesure. Vous pourrez recevoir plusieurs

propositions d'admission et vous devrez répondre dans le délai imparti. Dès que vous avez accepté une proposition, les autres propositions s'annulent. Toutefois, les vœux sur lesquels vous êtes en attente sont conservés. La procédure s'interrompt pendant les épreuves écrites du baccalauréat.

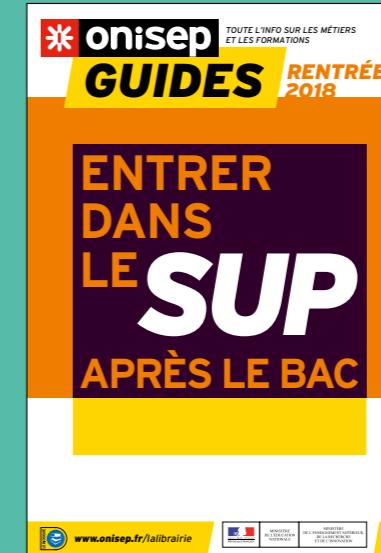
### DE JUIN À SEPTEMBRE

#### Ouverture de la procédure complémentaire

Au terme des épreuves écrites du baccalauréat, si vous n'avez pas encore obtenu d'affectation, vous avez la possibilité de participer à la procédure complémentaire et de formuler de nouveaux vœux. À l'issue des résultats du baccalauréat, si vous n'avez reçu aucune réponse positive, une commission académique se charge d'étudier votre dossier pour vous proposer une affectation la plus proche possible de vos vœux.

## QU'EST-CE QUE LA FICHE AVENIR ?

Une fiche Avenir est constituée pour chaque vœu. Elle comporte l'avis du chef d'établissement suite à la synthèse effectuée par les professeurs principaux sur vos résultats scolaires, votre motivation, votre projet... Chaque fiche Avenir est transmise aux établissements d'enseignement supérieur par la plateforme Parcoursup.



POUR LES RÉGIONS, renseignez-vous grâce au guide **ENTRER DANS LE SUP APRÈS LE BAC** distribué gratuitement dans votre établissement.